



Allocution de Monsieur Jacques CHIRAC, Président de la République, à l'occasion de la remise des "Echarpes d'Or 2006" de la prévention routière

Palais de l'Élysée, Paris le jeudi 23 novembre 2006

Monsieur le Président de la Prévention routière, Cher Monsieur POTTIER
Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les Représentants des associations,
Mesdames, Messieurs,

Le palmarès des "Écharpes d'or" témoigne de la richesse, partout en France, de toutes les initiatives et de toutes les innovations en faveur de la sécurité routière. Elles sont souvent portées par les jeunes, relayées et soutenues par les collectivités locales et les associations. Elles sont tendues vers un même but : rendre la route plus sûre, les comportements plus respectueux et apaisés. Elles sont citoyennes, parce qu'elles font toujours le choix de la pédagogie et de l'appel à la responsabilité de chacun.

C'est pourquoi j'ai tenu à vous recevoir, ici, dans la maison de la République, avec mon épouse qui est une militante ardente de cette cause, pour vous rendre hommage. Hommage aux maires, aux conseillers généraux, aux conseillers régionaux. Hommage aux militants et aux dirigeants des associations compétentes. Rendre hommage à votre engagement en faveur de la sécurité routière. Cette grande cause nationale, ce combat pour la vie qui nous rassemble.

Grâce à vous, grâce à la mobilisation des Français, nous avons réussi à faire vivre le projet collectif, que j'ai lancé le 14 juillet 2002, en faveur de la sécurité routière. La situation d'alors, chacun s'en souvient. Une situation qui faisait honte à une grande Nation comme la nôtre : plus de 8.000 morts chaque année, un chiffre de surcroît en augmentation en 2001.

Certes, des voix courageuses s'élevaient pour dénoncer l'absurdité et les drames de la violence routière. Mais elles ne rencontraient le plus souvent qu'indifférence ou scepticisme. La fatalité, un prétendu "esprit français" étaient mis en avant comme autant de prétextes à l'immobilisme.

Pour briser le mur du silence, de l'indifférence, de l'égoïsme, il fallait faire de cette question un enjeu politique, au sens le plus noble du terme. J'ai estimé qu'il était de ma responsabilité et de celle des pouvoirs publics de donner le signal du changement, d'agir et de tenir fermement le cap. Deux Etats généraux de la sécurité routière et neuf Comités interministériels de la sécurité routière ont permis de prendre les décisions qui s'imposaient. Toutes ont été concertées. Toutes ont été mises en œuvre sans délai, sans jamais faiblir, sans tolérer le moindre passe-droit. Notre dispositif de contrôle de vitesse

a été modernisé. Les forces de police et de gendarmerie ont été mobilisées. L'effort engagé dans le domaine de la prévention a été massif. Une politique de communication à la mesure des enjeux a été conduite.

Les médias, l'école, les entreprises, les communes, les départements, les régions ont répondu présents à cet appel à la mobilisation et à la raison. Comme si la société tout entière n'avait attendu qu'un signal fort pour faire évoluer les comportements et agir, c'était un peu l'impression que l'on avait. L'immense majorité des Françaises et des Français se sont appropriés cette ambition collective. Ils ont compris que la lutte contre la violence routière est le combat de chacun. Un combat pour le respect dû à autrui. Un combat pour la vie.

Et je veux rendre hommage à M. Rémy HEITZ qui, pendant plus de trois ans, a assumé remarquablement la fonction de délégué interministériel à la sécurité routière. Madame Cécile PETIT lui succède aujourd'hui. Je compte sur elle, et je sais que je peux compter sur elle, pour poursuivre et amplifier encore l'action entreprise.

La révolution des esprits qu'ensemble nous avons rendu possible, et qui vous doit tant, s'est traduite dans les faits. Une baisse quasiment continue de la mortalité sur la route. Une baisse d'une ampleur exceptionnelle, comme on n'en avait pas connu depuis les années 1970. En quatre ans, 40% d'accidents, de personnes tuées ou blessées de moins. Plus de 8.500 vies sauvées. Plus de 100.000 blessés évités.

Tout cela, mes chers amis, est un encouragement à agir, à poursuivre, à amplifier notre mobilisation.

Car chaque jour, 14 personnes trouvent encore la mort sur la route, 300 y sont blessés. Autant de vies fauchées, autant de familles brisées. Nous avons encore beaucoup, beaucoup à faire s'agissant des conducteurs de deux roues. Il est inacceptable que la part des accidents les concernant soit en augmentation continue, notamment dans les grandes agglomérations. Il y a aussi l'alcool bien entendu qui demeure l'une des principales causes d'accidents. C'est plus d'un millier de vies qui pourraient être épargnées, si simplement chacun respectait les règles.

Et puis, on ne le dit pas assez, mais ce fut évoqué à juste titre par le Président POTTIER, des disparités géographiques subsistent et ne sont pas explicables. Tous les départements français, de métropole ou d'Outre-mer, ne connaissent pas la même dynamique positive. Dans certains départements français on est même revenu au niveau d'accidents de la route de 2001, c'est inacceptable. L'ensemble des acteurs de la sécurité routière dans ces départements, et notamment les autorités de police, de justice préfectorales, doivent se mobiliser pour apporter les réponses à une telle situation qui, je le répète, n'est ni justifiable, ni tolérable.

Nous devons enfin porter une plus grande attention aux victimes et à leurs proches. Dans la gestion des dossiers qui les concernent, l'administration doit toujours être exemplaire. Elle doit faire preuve d'humanité et de respect de leur souffrance. Cela passe notamment par une formation spécifique pour toutes celles et tous ceux qui, par leur activité, sont au contact direct des victimes.

Mesdames, Messieurs,

Le combat pour la sécurité routière est en vérité un combat pour la vie. Nous pouvons être fiers du chemin parcouru et des résultats obtenus, même s'ils sont toujours insuffisants.

Ensemble, nous avons, c'est vrai, démontré qu'il n'y avait pas de fatalité. Mauvaise élève il y a quatre ans, la France est maintenant citée en exemple pour ses bons résultats et ses progrès.

Ces résultats sont un formidable encouragement à poursuivre l'action. Et je sais pouvoir compter sur vous toutes et sur vous tous. Et au nom de tous nos compatriotes, je vous en remercie.